



L'ESMP recherche un médiateur de santé pair H/F en hôpital de jour pour le site de Vaugirard Paris 15e

Métier FEHAP : Educateur pair aidant

Coefficient de référence : 427

Poste CDI (entre 60% et 100%) à compter du 25/01/2027 situé au 178 ter avenue de Vaugirard 75015 Paris

Présentation de la structure

L'établissement de Santé Mentale de Paris (ESMP) est un établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) de la M.G.E.N. (Mutuelle Générale de l'Education Nationale). Il intégrera le groupe Vyv en janvier 2027

Il est composé d'hôpitaux de jours répartis sur deux sites (Paris 15 et Paris 13), qui sont non sectorisés et accueillent des patients adultes de toute l'Ile de France, présentant tous types de pathologies psychiatriques stabilisées.

L'établissement propose une offre de soins diversifiée, couvrant plusieurs champs de la santé mentale : la prévention, le dépistage, les soins, la réadaptation, la réinsertion, un espace de soins pour des demandeurs d'asiles dans le cadre de la convention avec France Terre d'Asile.

Selon les sites il est plus spécifiquement orienté :

Pour le site de Vaugirard (15^{ème}), vers l'accompagnement de personnes :

Porteuses de troubles des conduites alimentaires (filière TCA); Jeunes adultes entre 18 et 35 ans porteur d'un trouble d'altération de perception de la réalité (Filière Alice) ; Porteuse d'un trouble ou d'une pathologie psychiatrique (Filière psychiatrie générale)

Jeunes adultes entre 18 et 30 ans porteuses de troubles anxieux et débutant léger à modérés, (Centre d'Accueil et de Prévention Jeunes Adultes)

Pour le site de l'ATRT (13^{ème}), vers l'accompagnement de personnes :

Dans un projet de retour à l'emploi de personnes présentant, en lien avec un trouble ou une pathologie psychiatrique, des risques socio-professionnels.

Composition de l'équipe : Le poste à pourvoir est transversal sur les unités HDJ de Vincent Van Gogh et de Camille Claudel, les équipes se composent chacune de 2 Ergothérapeutes, 6 IDE, 3 psychiatres, une psychologue, une Neuropsychologue un psychomotricien, un mi-temps diététicienne et un mi-temps EAPA.

Lien hiérarchique

Cadre de proximité et Cadre supérieur de santé

Temps de travail

Ouverture du lundi au vendredi de 09h à 17h.

Positionnement

Le Médiateur de Santé-Pair exerce au sein d'un hôpital de jour accueillant des patients présentant des troubles de santé mentale. Il/elle est pleinement intégré(e) à l'équipe pluridisciplinaire en qualité de professionnel(le).

Il/elle intervient en complémentarité des professionnels médicaux, paramédicaux, sociaux et éducatifs en mobilisant son savoir expérientiel, issu de son vécu des troubles psychiques, de son parcours de rétablissement et de sa formation de Médiateur de Santé-Pair.

Son activité s'inscrit dans le projet d'établissement et le projet de service, notamment dans les orientations relatives au développement des pratiques orientées rétablissement, à la réhabilitation psychosociale, à la démocratie sanitaire et à la participation des usagers dans leur parcours de soins.

Le Médiateur de Santé-Pair contribue au renforcement de l'alliance thérapeutique entre les personnes accompagnées et les professionnels. Il/elle apporte un regard complémentaire fondé sur son expérience vécue et favorise une approche non stigmatisante, centrée sur les ressources et le pouvoir d'agir de l'utilisateur.

Missions principales

Le Médiateur de Santé-Pair accueille, informe et accompagne les patients dans une démarche de soutien par les pairs et de promotion du rétablissement.

Il/elle va à la rencontre des patients lors des temps d'accueil, des activités thérapeutiques proposées par l'unité et lors des moments informels de la vie institutionnelle.

Il/elle contribue à la qualité de l'échange en apportant un regard complémentaire et en facilitant l'expression du patient et son implication dans son projet de soins.

Il/elle participe aux activités thérapeutiques existantes de l'unité. Il/elle intervient en qualité de co-thérapeute, et mobilise son savoir expérientiel de manière adaptée aux objectifs du groupe et aux besoins des patients.

Il/elle peut notamment participer aux actions de psychoéducation, aux groupes orientés rétablissement, aux activités de réhabilitation psychosociale et aux actions favorisant l'autonomie et le pouvoir d'agir de l'utilisateur.

Il/elle participe aux réunions cliniques et institutionnelles de l'unité. Il/elle apporte un regard complémentaire sur les situations rencontrées, contribue à la réflexion collective et relaie, dans le respect de la parole et de la singularité de chaque usager.

Il/elle contribue au déploiement du plan de prévention partagé dans une logique de co-construction avec les personnes accompagnées et de renforcement de leur capacité à identifier leurs ressources, leurs signes d'alerte et les stratégies utiles en situation de crise.

Il/elle favorise l'information et la participation des patients à la vie institutionnelle de l'établissement. Il/elle contribue à faire connaître les espaces d'expression et de participation existants, notamment en participant à la Commission des Usagers et possiblement les autres commissions ouvertes à la participation des personnes accompagnées.

Il/elle peut intervenir ponctuellement sur différents sites de l'établissement en fonction des besoins organisationnels et des orientations du projet institutionnel.

Organisation des soins, qualité et gestion des risques

Appliquer les procédures, protocoles et recommandations de bonnes pratiques en vigueur.

Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de confidentialité.

Signaler tout dysfonctionnement ou événement indésirable selon les procédures institutionnelles.

Participer activement aux démarches d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité.

Missions complémentaires et évolutives

Les missions complémentaires sont définies progressivement avec le Médiateur de Santé-Pair, le médecin référent, le cadre de santé et l'équipe pluridisciplinaire. Elles tiennent compte des compétences acquises, des besoins de l'unité et du cadre de la formation suivie.

Encadrement et formation

Une attention particulière est portée aux conditions d'intégration du Médiateur de Santé Pair.

Le MSP bénéficie d'un accompagnement individualisé destiné à soutenir :

Son intégration au sein de l'équipe pluridisciplinaire ;

L'appropriation progressive de son rôle professionnel ;

La réflexion autour de son positionnement et de sa posture professionnelle ;

L'articulation de ses missions avec celles de l'équipe de soins.

Compétences attendues

Il/elle dispose d'une capacité à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire, dans le respect des missions, des responsabilités et du champ de compétences de chaque professionnel.

Il/elle dispose de capacités d'écoute active, d'empathie et de création d'une relation de confiance. Il/elle adopte une posture de non-jugement et une communication ouverte, adaptée et non stigmatisante.

Il/elle a la capacité de prendre du recul sur son propre parcours, d'analyser ses réactions et d'identifier les situations dans lesquelles le partage de son expérience peut être pertinent pour la personne accompagnée.

Il/elle sait mobiliser son savoir expérientiel de manière réfléchie, ajustée et respectueuse des besoins du patient, sans imposer son propre parcours comme modèle.

Il/elle dispose de capacités d'analyse réflexive et accepte de questionner sa posture et ses pratiques dans le cadre des échanges avec l'équipe, de l'accompagnement professionnel et de la formation.

Les connaissances relatives au système de soins, aux dispositifs de santé mentale et aux outils professionnels seront progressivement développées dans le cadre de la formation universitaire et de l'exercice du poste. Elles ne constituent pas un prérequis à la prise de fonction.

Prérequis

Il/Elle doit avoir été personnellement concerné par le vécu d'un trouble psychique et avoir engagé un parcours de rétablissement lui permettant de disposer d'un recul suffisant sur son expérience.

La personne recrutée suivra en parallèle la formation de licence Médiateur de Santé-Pair portée par les universités partenaires et le Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale. Les frais liés à la formation, notamment les frais pédagogiques, de déplacement et d'hébergement, sont pris en charge par l'établissement selon les modalités définies dans le cadre du projet.

Avantages

Navigo 75%

Comité d'entreprise

Temps d'analyse de pratique croisé

Plan de formation et colloque

Participation aux frais du restaurant d'entreprise.

Prise en charge des repas thérapeutique.

Budgets d'activité et matériel en gestion supervisée.

Récupération des jours fériés et RTT.

Candidature

La candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser à Mr Willaime Pierre Cadre supérieur de santé à pwillaime@mgen.fr et à l'équipe du programme Médiateur de Santé-Pair au CCOMS à mshp@ghhttpsy-npdc.fr

Les candidatures seront traitées à partir de mi-septembre 2026 pour une prise de poste le 25.01.2027